

Commerce extérieur - Novembre 2021

La valeur des importations civiles progresse de 7 % entre novembre 2020 et novembre 2021 et de 13 % en cumul depuis le début de l'année. Sur les onze mois de 2021, des bateaux et un avion ont été achetés pour une valeur totale de 3,8 milliards de F.CFP. En novembre 2021, la valeur des exportations locales croît de 76 %. La moitié de cette hausse s'explique, à parts égales, par la progression de la valeur des exportations de perles de culture brutes (+ 34 %) et celle du poisson (+ 105 %). En cumul depuis le début de l'année, la valeur des exportations locales augmente de 71 %, principalement entraînée par les exportations de perles de culture brutes.

L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française et l'arrêt des liaisons aériennes commerciales de fin mars 2020 à fin juin 2020 ont particulièrement pénalisé les exportations, notamment celles des perles, expliquant en grande partie cette hausse de la valeur des exportations locales en 2021.

Fig. 1. Évolution des importations civiles et exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité :	Novembre			Cumul depuis janvier		
	2020	2021	Variation	2020	2021	Variation
	millions de F.CFP			millions de F.CFP		
			%			%
Importations civiles (CAF)	15 090	16 205	7,4	159 075	180 064	13,2
Entreprises	6 332	6 462	2,1	65 512	76 584	16,9
<i>Biens d'équipements</i>	3 041	3 263	7,3	30 022	35 561	18,5
<i>Biens intermédiaires</i>	3 292	3 200	-2,8	35 489	41 023	15,6
Ménages	7 733	7 902	2,2	78 077	85 331	9,3
<i>Produits agricoles</i>	211	330	56,7	2 743	2 918	6,4
<i>Produits des IAA*</i>	3 318	3 795	14,4	37 045	37 941	2,4
<i>Biens de consommation**</i>	2 636	2 600	-1,4	25 075	29 222	16,5
<i>Produits automobiles</i>	1 568	1 177	-25,0	13 215	15 251	15,4
Produits pétroliers	1 025	1 841	79,7	15 486	18 149	17,2
Exportations locales (FAB)	524	924	76,4	4 740	8 110	71,1
Produits perliers*	294	396	34,7	1 951	4 226	116,6
<i>dont perles brutes</i>	292	392	34,2	1 880	4 112	118,7
Poissons, crustacés, etc.	98	202	105,1	777	1 512	94,7
Noni	21	50	139,1	403	460	14,2
Huile de coprah		64	641736,3	383	545	42,3
Vanille	30	105	254,3	349	519	48,8
Monoï	29	29	-1,3	219	234	6,8
Nacres	10	23	145,5	169	158	-6,3
Autres produits	42	54	29,3	488	454	-6,9

* produits des industries agroalimentaires
** produits de consommation non alimentaire

Source : ISPF - Service des Douanes

Définitions

Importations civiles : Elles comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Toutes les données

Éditeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1303
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Janvier 2022
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispcf@ispcf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370